

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
Date de la première parution: 10/29/2021

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

**Nom du produit** Coragen MaX Insecticide

#### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 50002517

**Numéro d'enregistrement de produit** 34385

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Peut être utilisé comme insecticide seulement.

**Restrictions d'utilisation** Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

##### Fabricant

FMC of Canada Ltd  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
Canada  
Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722),  
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>  
SDS-Info@fmc.com

##### Adresse du fournisseur

FMC of Canada Limited  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
L5N 7Y2  
Canada

#### Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)  
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:  
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148  
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### **Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### **Éléments étiquette SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
 Date de la première parution: 10/29/2021

**Autres dangers**

Inconnu.

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Chlorantraniliprole	Chlorantraniliprole	500008-45-7	47.85
Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts	Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts	68425-94-5	$\geq 1 - < 5^*$

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
 Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
 Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
 Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
 Retirez les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.  
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
Date de la première parution: 10/29/2021

---

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Oxydes de carbone  
Composés de brome  
Composés chlorés

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
 Date de la première parution: 10/29/2021

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
propane-1,2-diol	57-55-6	LMPT (Vapeur et aérosol)	50 ppm 155 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
		LMPT (aérosol)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
glycerol	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL

## Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains  
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
Date de la première parution: 10/29/2021

---

- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : suspension
- Couleur : blanc
- Odeur : savonneuse
- pH : env. 6.5
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : > 100 °C
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible
- Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
- Densité : 1.2623 g/cm<sup>3</sup> (23.3 °C)
- Masse volumique apparente : env. 1.25 g/cm<sup>3</sup>

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
Date de la première parution: 10/29/2021

---

Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	dispersable
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	325.5 mm <sup>2</sup> /s ( 23.1 °C) 274.6 mm <sup>2</sup> /s ( 43.5 °C)
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Taille des particules	:	Sans objet

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Conditions à éviter	:	Sources directes de chaleur.
Produits incompatibles	:	Acides forts et bases fortes Oxydants

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 orale (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 5.16 mg/l

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
Date de la première parution: 10/29/2021

---

Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat): > 5,000 mg/kg

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**propane-1,2-diol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**glycerol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Residues (pétroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts:**

Remarques : Donnée non disponible

**Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:**

Résultat : Pas d'irritation de la peau

**palygorskite:**

Remarques : Donnée non disponible

**Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**

Remarques : Irritation modérée des yeux

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Coragen MaX Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2022
1.7	06/16/2022	50002517	Date de la première parution: 10/29/2021

---

**Produit:**

Évaluation : Pas un sensibilisateur cutané.  
 Résultat : Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagenécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse  
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
 Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
 Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
 Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Échange de chromatide sœur dans la moelle osseuse chez les mammifères  
 Espèce: Souris  
 Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
 Résultat: négatif

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

**propane-1,2-diol:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse  
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus  
 Espèce: Souris  
 Résultat: négatif

**glycerol:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse  
 Résultat: négatif

**Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

**Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.



## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
Date de la première parution: 10/29/2021

---

**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
NOAEL : 805 - 1,076 mg/kg p.c./jour  
Méthode : Directives du test 453 de l'OECD  
Résultat : négatif

Espèce : Souris, mâle et femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 18 mois  
NOAEL : 158 - 1,155 mg/kg p.c./jour  
Méthode : Directives du test 453 de l'OECD  
Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

**propane-1,2-diol:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif

**glycerol:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 years années  
Résultat : négatif

**Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 20,000 ppm  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 20,000 ppm  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement foetal : Type d'essai: Pré-natal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'un traitement unique: 6 - 20 d  
Toxicité maternelle générale: NOEL: 1,000 mg/kg p.c./jour  
Toxicité pour le développement: NOEL: 1,000 mg/kg p.c./jour

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
 Date de la première parution: 10/29/2021

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction : Le poids des données ne supporte pas la classification  
 - Évaluation comme toxique pour la reproduction

**propane-1,2-diol:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: étude sur la toxicité du système reproducteur et  
 du développement  
 Espèce: Souris  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop- : Type d'essai: Développement embryofœtal  
 pement fœtal Espèce: Souris  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
 Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré  
 aucun effet sur la fertilité.  
 Remarques: Selon les données provenant de matières simi-  
 laires

**glycerol:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop- : Type d'essai: Étude sur deux générations  
 pement fœtal Espèce: Rat  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Résultat: négatif

**Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le dévelop- : Remarques: Donnée non disponible  
 pement fœtal

**STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent  
 toxique pour un organe spécifique, exposition unique.  
 Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

**STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
Date de la première parution: 10/29/2021

---

**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Chlorantraniliprole:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOEL : 1188 - 1526 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 days  
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

**propane-1,2-diol:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 1,700 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 Years

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 1,000 mg/kg  
LOAEL : 160 mg/kg  
Voie d'application : Inhalation  
Durée d'exposition : 90 Days

**glycerol:**

Espèce : Rat  
LOAEL : 1 mg/kg  
Voie d'application : Inhalation  
Durée d'exposition : 14 d  
Dose : 0, 1, 1.93, 3.91 mg/L  
Symptômes : irritation des voies respiratoires, Décès

Espèce : Rat  
NOAEL : 0.165 mg/l  
LOAEL : 0.662 mg/l  
Voie d'application : Inhalation  
Durée d'exposition : 13 w  
Dose : 0, 0.033, 0.165, 0.662 mg/L  
Symptômes : irritation des voies respiratoires

**Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:**

Remarques : Donnée non disponible

**Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
 Date de la première parution: 10/29/2021

**Produit:**

Le mélange n'a pas de propriétés associées avec le risque d'aspiration.

**Autres informations****Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:****Chlorantraniliprole:**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons   | : | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 13.8 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0116 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h  |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques  | : | ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 2 mg/l<br>Durée d'exposition: 120 h<br><br>CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): > 2 mg/l<br>Durée d'exposition: 14 d<br><br>NOEC (Lemna gibba (lentille d'eau)): 2 mg/l<br>Durée d'exposition: 14 d<br><br>ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 2 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)                                    | : | NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton )): 1.28 mg/l<br>Durée d'exposition: 36 d<br><br>NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.110 mg/l<br>Durée d'exposition: 28 d   |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00447 mg/l<br>Durée d'exposition: 21 d   |
| Toxicité pour les organismes vivant dans le sol                                    | : | CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg<br>Durée d'exposition: 14 d  |
| Toxicité pour les organismes   | : | DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 0.005 µg/bee  |

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
 Date de la première parution: 10/29/2021

terrestres

Durée d'exposition: 48 h  
 Point final: Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 0.0274 µg/bee  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Point final: Toxicité aiguë par contact

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg

CL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm

DL50 (Poephila guttata (diamant mandarin)): > 2,250 mg/kg

**propane-1,2-diol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 40,613 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Mysidopsis bahia (Mysis)): 18,800 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 34,100 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 13,020 mg/l  
 Durée d'exposition: 7 d

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): > 20,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 18 h

**glycerol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): 885 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,955 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 2,900 mg/l  
 Durée d'exposition: 192 h

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida): 10,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 16 h

**Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson zèbre): > 10 - 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

## Coragen MaX Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2022
1.7	06/16/2022	50002517	Date de la première parution: 10/29/2021

- Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,200 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

**palygorskite:****Évaluation écotoxicologique**

- Toxicité aiguë en milieu aquatique : Des effets toxiques ne doivent pas être exclus
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Chlorantraniliprole:**

- Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
Date de la première parution: 10/29/2021

---

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation (DT50): 10 d pH: 9

**propane-1,2-diol:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 23.6 %  
Durée d'exposition: 64 d  
Méthode: Directives du test 306 de l'OECD

**glycerol:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 94 %  
Durée d'exposition: 24 h

**Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Chlorantraniliprole:**

Bioaccumulation : Espèce: *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 15  
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.77 (20 °C)  
pH: 4

log Pow: 2.86 (20 °C)  
pH: 7

log Pow: 2.80 (20 °C)  
pH: 9

**propane-1,2-diol:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.07

**glycerol:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.75 (25 °C)  
pH: 7.4

## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
 Date de la première parution: 10/29/2021

**Mobilité dans le sol****Composants:****Chlorantraniliprole:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 244 - 464  
 Remarques: immobile

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
 Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
 Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
 Éliminer comme produit non utilisé.  
 Ne pas réutiliser des récipients vides.  
 Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté comme un produit non-utilisé.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 3082  
 Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
 (Chlorantraniliprole)  
 Classe : 9  
 Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : 9

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3082  
 Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
 (Chlorantraniliprole)  
 Classe : 9  
 Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : Miscellaneous  
 Instructions de conditionnement : 964



## Coragen MaX Insecticide

Version 1.7      Date de révision: 06/16/2022      Numéro de la FDS: 50002517      Date de dernière parution: 05/04/2022  
Date de la première parution: 10/29/2021

---

ment (avion cargo)  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Dangereux pour l'environnement : oui

**Code IMDG**

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Chlorantraniliprole)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Chlorantraniliprole)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**NPRI Composants** : ethylbenzene

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TCSI : En conformité avec les inventaires  
TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.  
AIIC : Non en conformité avec les inventaires  
DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

## Coragen MaX Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2022
1.7	06/16/2022	50002517	Date de la première parution: 10/29/2021

3-BROMO-4'-CHLORO-1-(3-CHLORO-2-PYRIDYL)-2'-METHYL-6'-(METHYLCARBAMOYL)-1H-PYRAZOLE-5-CARBOXANILIDE

ACTI-GEL 208 (ACTIVE MINERALS)

ENCS	:	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	:	Non en conformité avec les inventaires
KECI	:	Non en conformité avec les inventaires
PICCS	:	Non en conformité avec les inventaires
IECSC	:	Non en conformité avec les inventaires
NZIoC	:	Non en conformité avec les inventaires
TECI	:	Non en conformité avec les inventaires

**Liste canadiennes**

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet d'autres abréviations**

CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises

## Coragen MaX Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2022
1.7	06/16/2022	50002517	Date de la première parution: 10/29/2021

---

dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

### Préparé par:

FMC Corporation

FMC Logo - Trademark of FMC Corporation

© 2021 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

**Fin de la fiche technique signalétique**